

4 383 accidents corporels de la circulation routière ont été enregistrés en **mai 2024** par les forces de l'ordre, soit -3% par rapport à mai 2023.

Il est estimé que **249 personnes sont décédées en mai 2024** sur les routes de France métropolitaine, pour 241 en mai 2023, soit une hausse de +3%. On note en particulier une forte augmentation du nombre de tués à pieds (+15 tués), en vélos (+11 tués), et en deux roues motorisés (+9 tués). La mortalité des usagers en véhicule de tourisme baisse (-15 tués). Le nombre de tués est en hausse pour les 65 ans et plus (+10 tués) et pour les moins de 18 ans (+6 tués). Le nombre de tués est en hausse hors agglomération (+11%) et en baisse en agglomération (-9%).

1 297 personnes ont été blessées gravement en mai 2024, soit une baisse de -12% par rapport à mai 2023 (d'après la méthode d'estimation élaborée par l'ONISR sur la base des travaux de l'Université Gustave Eiffel). Cette baisse concerne les usagers de deux roues motorisés (-18%), les cyclistes (-15%), et les piétons (-14%), alors que le nombre d'usagers blessés gravement en véhicule de tourisme est stable.



**Bilan depuis le début de l'année 2024**

**19 996 accidents corporels à fin mai**

Stable par rapport à 2023

**1 218 tués à fin mai**

+10% par rapport à 2023

**5 751 blessés graves à fin mai**

Stable par rapport à 2023

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine  
Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2023), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimations 2024 d'après les données arrêtées au 07/06/2024

**Tableau synthétique du mois de mai 2024 par rapport à un an auparavant**

	Mai*		ces 3 derniers mois**		ces 12 derniers mois***	
	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation
<b>Tués</b>	249	+3%	746	+13%	3 278	+5%
<b>Blessés graves</b>	1 297	-12%	3 746	+0%	15 946	+2%

\* Mai 2024 par rapport à mai 2023

\*\* Cumul 3 mois de mars 2024 à mai 2024 par rapport au cumul 3 mois de mars 2023 à mai 2023

\*\*\* Cumul 12 mois de juin 2023 à mai 2024 par rapport au cumul 12 mois de juin 2022 à mai 2023

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2023), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2024 d'après les données arrêtées au 07/06/2024

La tendance de ces 3 derniers mois (mars-avril-mai) est en hausse par rapport aux mêmes mois il y a un an : le nombre de tués est supérieur de +13 % et le nombre de blessés graves est stable.

Les informations concernant les accidents corporels sont transmises par les forces de police et de gendarmerie nationales, qui ne sont pas systématiquement informées lorsque l'accident n'est pas mortel. Aussi, le calcul des blessés graves (selon la définition médicale M.AIS3+) repose sur les constatations des forces de l'ordre corrigées par la modélisation ONISR-Université Gustave Eiffel (Registre du Rhône).

## Évolution du nombre de tués cumulé sur 12 mois selon le mode de déplacement ou l'âge

**Globalement**, la mortalité sur ces 12 derniers mois est en hausse de +5 % par rapport aux 12 mois précédents, et en hausse de +1 % par rapport à l'année 2019, année prise comme référence pour la décennie 2020-2030.

Les **automobilistes** représentent depuis la pandémie un peu moins de la moitié de la mortalité routière. Leur mortalité sur ces 12 derniers mois est estimée à 1 499 tués, en baisse de -2 % par rapport aux 12 mois précédents et -8 % par rapport à l'année 2019.

La mortalité des usagers de **deux-roues motorisés** repart en hausse ces derniers mois : 753 personnes sont décédées ces 12 derniers mois, un résultat en hausse de +12 % par rapport aux 12 mois précédents, et en hausse de +1 % par rapport à l'année 2019.

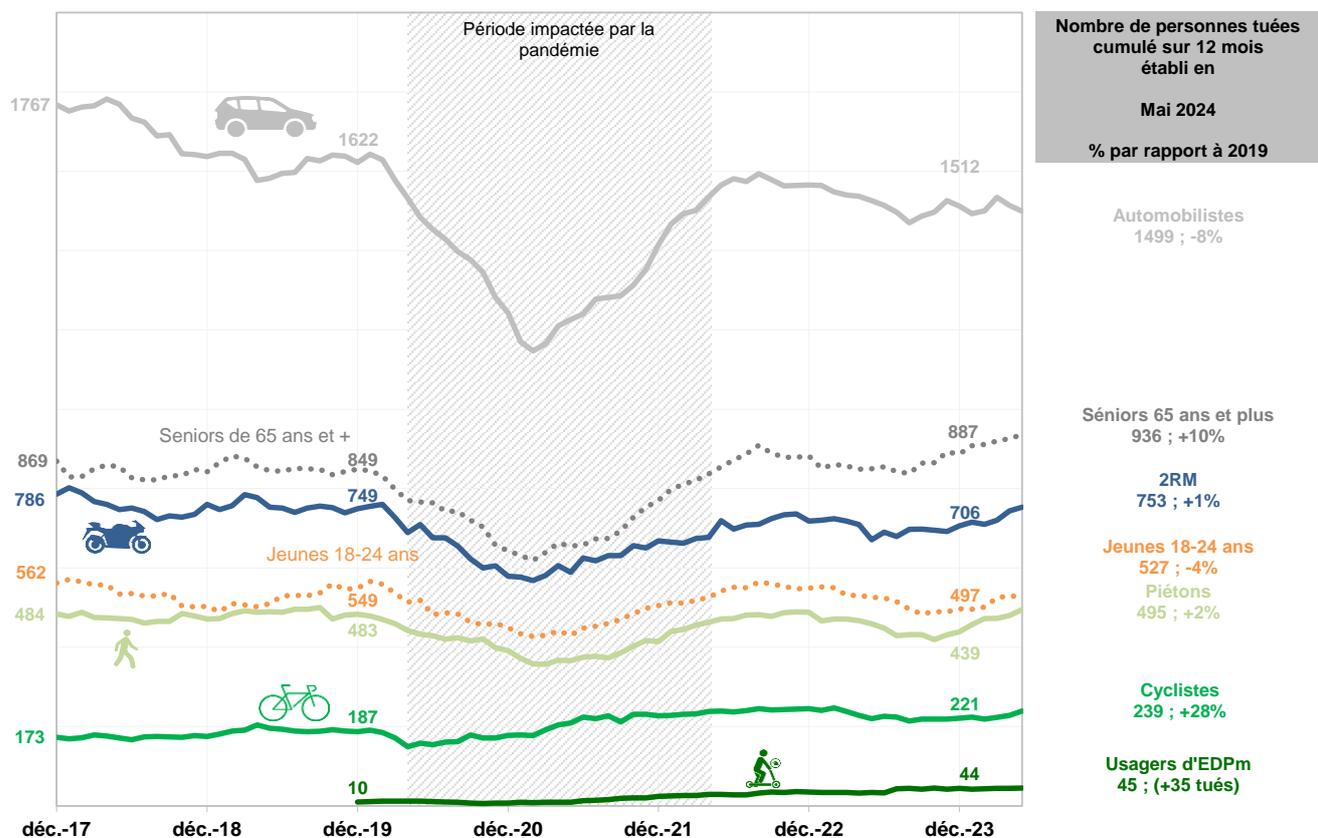
La mortalité **piétonne**, après une baisse sensible, se renforce : 495 piétons sont décédés ces 12 derniers mois, un résultat en hausse de +8 % par rapport aux 12 mois précédents, et en hausse de +2 % par rapport à l'année 2019.

La mortalité **à vélo** sur les 12 derniers mois affiche une tendance stable : 239 cyclistes sont décédés, soit +9% par rapport aux 12 mois précédents. Ce résultat est toutefois supérieur de +28 % par rapport à l'année 2019. Les Français montrent un engouement pour l'utilisation de modes de déplacements individuels sur les petits trajets en ville, mais aussi pratiquent les loisirs à vélo en milieu rural.

La mortalité en **EDPm** a augmenté fortement ces 12 derniers mois, 45 personnes sont décédées depuis un an, soit +32 % par rapport aux 12 mois précédents.

La mortalité des **jeunes adultes de 18-24 ans**, après une baisse en 2023, repart en hausse : 527 jeunes sont décédés ces 12 derniers mois, un résultat équivalent aux 12 mois précédents, et en baisse de -4 % par rapport à l'année 2019.

La mortalité des **personnes âgées de 65 ans ou plus** s'établit à 936 personnes tuées ces 12 derniers mois, en hausse de +10 % par rapport aux 12 mois précédents et en hausse de +10 % par rapport à l'année 2019.



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine  
Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2023), estimation 2024 d'après les données arrêtées au 07/06/2024

## Évolution du nombre de blessés graves cumulé sur 12 mois selon le mode de déplacement ou l'âge

**Globalement**, le nombre de blessés graves sur ces 12 derniers mois est en hausse de +2 % par rapport aux 12 mois précédents, et en baisse de -2 % par rapport à l'année 2019, année prise comme référence pour la décennie 2020-2030.

Les **deux-roues motorisés** représentent un tiers des blessés graves ; sur ces 12 derniers mois, ils sont estimés à 5 300 blessés graves. Ce chiffre est en hausse de +3% par rapport aux 12 mois précédents et en baisse de -7 % par rapport à l'année 2019.

Les **automobilistes** représentent un peu moins d'un tiers des blessés graves ; sur ces 12 derniers mois, ils sont estimés à 4 800 blessés graves, en hausse de +1 % par rapport aux 12 mois précédents et en baisse de -7 % par rapport à l'année 2019.

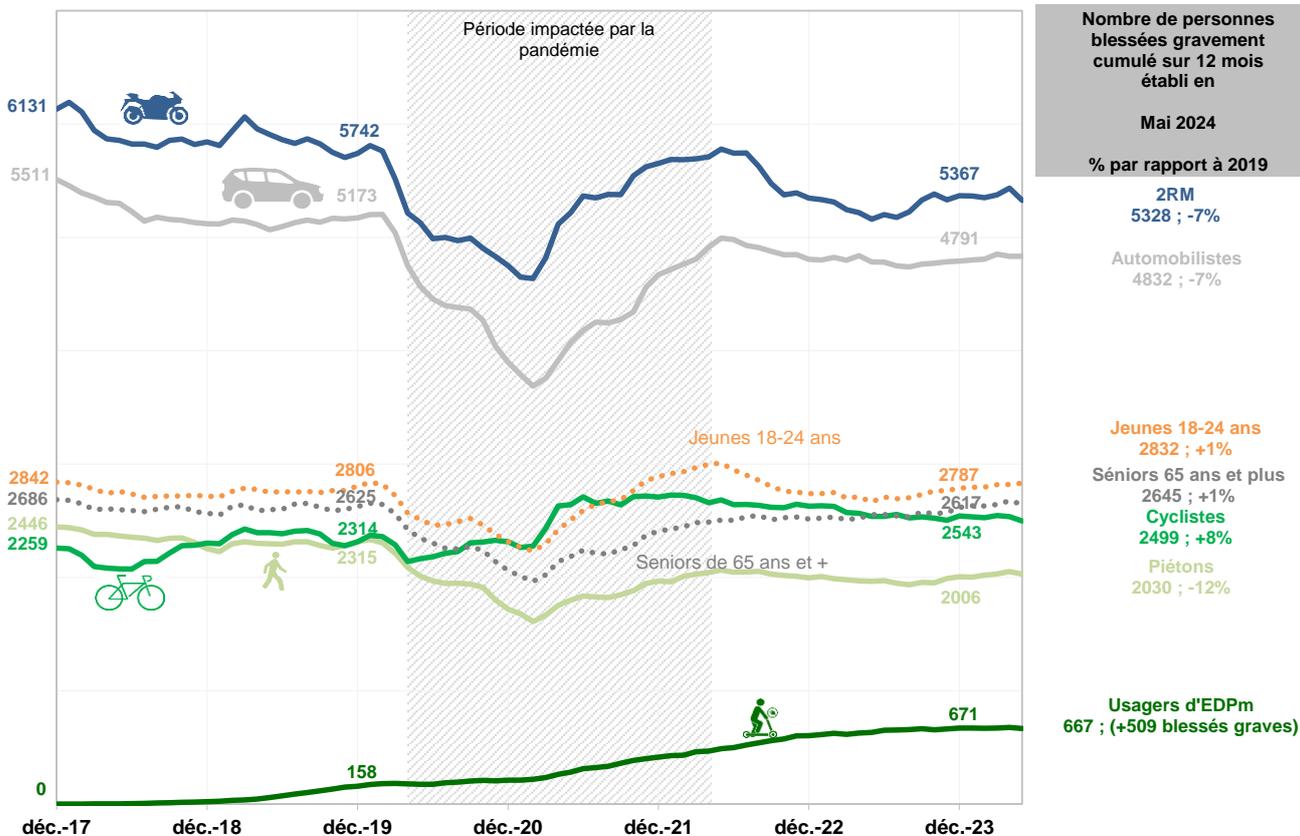
Le nombre de blessés graves à **vélo** sur les 12 derniers mois est largement supérieur à celui de l'année 2019 mais baisse récemment : 2 500 cyclistes seraient gravement blessés ces 12 derniers mois, en baisse de -2 % par rapport aux 12 mois précédents mais supérieur de +8 % par rapport à l'année 2019. En effet, les Français montrent un engouement pour l'utilisation de modes de déplacements individuels sur les petits trajets en ville, mais aussi pratiquent les loisirs à vélo en milieu rural.

Le nombre de **piétons** blessés graves est stable depuis un an et reste sensiblement inférieur à celui de 2019 : on estime que 2 000 piétons ont été blessés gravement ces 12 derniers mois, +3 % par rapport aux 12 mois précédents et -12 % par rapport à l'année 2019.

Le nombre d'usagers en **EDPm** gravement blessés continue d'augmenter, avec plus de 660 blessés graves ces 12 derniers mois, en hausse de +6 % par rapport aux 12 mois précédents.

Le nombre de blessés graves âgés de **18-24 ans**, une classe d'âge au risque élevé d'accident grave de la route, est estimé ces 12 derniers mois à 2 800 blessés graves, en légère hausse de +6 % par rapport aux 12 mois précédents, et de +1 % par rapport à l'année 2019.

Le nombre de blessés graves âgés de **65 ans ou plus** est estimé à 2 600 blessés graves ces 12 derniers mois, en hausse de +4 % par rapport aux 12 mois précédents et en hausse de +1 % par rapport à l'année 2019.



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine  
Estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2024 d'après les données arrêtées au 07/06/2024

# Les victimes graves en 2024 selon le mode de déplacement et le réseau routier

## Sur les 3 derniers mois

**Globalement**, la tendance est à la **hausse** pour la mortalité routière en agglomération (+11%), hors agglomération (+13 %) et sur autoroute (+24 %). Le nombre de blessés graves augmente aussi sur autoroute (+28 %) mais **baisse** de -2% en et hors agglomération.

**En agglomération**, la tendance de la mortalité est à la **hausse** pour tous les usagers vulnérables, et en **baisse** pour les automobilistes. La tendance pour les blessés graves est à la **baisse** pour tous sauf pour les 2RM.

Hors agglomération, la tendance est à la **hausse** pour tous les usagers, mortalité et blessés graves, sauf pour le nombre de blessés graves en 2RM qui baisse.

Sur autoroute, la tendance est à la **hausse** pour tous les usagers.

### Ces 3 derniers mois (2024 par rapport à 2023)

	En agglomération		Hors agglomération		Sur autoroute	
	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves
Piétons	↗	→	↗	→	↗	
EDPm	↗	↘	→	↗		
Cyclistes	↗	↘	↗	↗		
2RM	↗	→	↗	↘	↗	↗
Automobilistes	↘	↘	→	↗	↗	↗

ns : évolution non significative

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2023), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimations d'après les données 2024 arrêtées au 07/06/2024

## Sur les 12 derniers mois

**Globalement**, la tendance est à la **hausse** pour les tués (+3% hors agglomération, +6 % en agglomération, +7% sur autoroute) et pour les blessés graves (+1% en et hors agglomération, +14% sur autoroute).

**En agglomération**, la tendance est à la **baisse** pour les usagers à vélo et les automobilistes, la tendance est à la **hausse** pour les piétons, les usagers en EDPm et les usagers en 2RM.

**Hors agglomération**, la tendance est à la **hausse** pour les usagers en EDPm, à vélo et en 2RM, ainsi que pour les blessés graves en VT, à la **baisse** pour les piétons, ainsi que pour les tués en VT.

**Sur autoroute**, la tendance est à la **baisse** pour les piétons, mais à la **hausse** pour les usagers de **2RM** et pour les VT.

### Ces 12 derniers mois

Cumul de juin 2023 à mai 2024, par rapport à un an auparavant

	En agglomération		Hors agglomération		Sur autoroute	
	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves
Piétons	+17%	+5%	-6%	-2%	-13%	
EDPm	+35%	+2%	+25%	+36%		
Cyclistes	-8%	-5%	+24%	+4%		
2RM	+10%	+1%	+11%	+2%	+44%	+39%
Automobilistes	-4%	-1%	-2%	+1%	+4%	+7%

ns : évolution non significative

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2023), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimations d'après les données 2024 arrêtées au 07/06/2024

Les piétons intègrent les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel non motorisés (les rollers, les planches à roulette, les trottinettes), qui se déplacent sur les mêmes espaces que les piétons à pieds et sont considérés comme piétons dans le code de la route.

Les Engins de Déplacement Personnel motorisés (EDPm) contiennent les trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards, segways, etc... ; ils se déplacent comme des vélos.

Les cyclistes sont les usagers se déplaçant à vélo, qu'il soit à assistance électrique ou non.

Les Deux-roues motorisés incluent les cyclomoteurs (moins de 50 cm<sup>3</sup> et ayant une vitesse maximale par construction ne dépassant pas 45 km/h, y compris les scooters de moins de 50 cm<sup>3</sup>) et les motocyclettes (plus de 50 cm<sup>3</sup>, y compris les scooters de plus de 50 cm<sup>3</sup>).

Les automobilistes sont les véhicules légers (VL) ; les utilitaires ne sont pas pris en compte dans cette catégorie.

Le réseau routier "en agglomération" concerne les voies se trouvant entre les panneaux d'entrée et de sortie d'une commune.

Le réseau routier "hors agglomération" concerne les routes non autoroutières en-dehors des voies "en agglomération".

Le réseau "autoroute" concerne les voies de circulation à statut autoroutier, indiquées par des panneaux bleus.

## Tableau détaillé du mois de mai 2024 par rapport à un an auparavant

	Mai		Ces trois derniers mois**				Ces 12 derniers mois***			
	Tués	Blessés graves	Tués		Blessés graves		Tués		Blessés graves	
	Nombre	Nombre	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation
<b>Total</b>	249	1 297	746	+13%	3 746	+0%	3 278	+5%	15 946	+2%

### Par mode de déplacement

<b>Piétons</b>	40	136	106	+28%	449	+2%	495	+8%	2 030	+3%
<b>EDPm</b>	4	47	7	+40%	146	-2%	45	+32%	667	+6%
<b>Cyclistes</b>	24	204	54	+59%	561	-5%	239	+9%	2 499	-2%
<b>2RM</b>	66	469	198	+28%	1 308	-2%	753	+12%	5 328	+3%
<b>Automobilistes</b>	105	397	337	+0%	1 131	+2%	1 499	-2%	4 832	+1%

### Focus selon l'âge

<b>Moins de 18 ans</b>	10	194	46	+64%	565	-2%	173	+16%	2 312	-1%
<b>18-24 ans</b>	41	235	129	+25%	666	+6%	527	+0%	2 832	+6%
<b>65 ans ou plus</b>	79	211	200	+14%	596	+3%	936	+10%	2 645	+4%

### Sur le réseau routier

<b>En agglomération</b>	80	572	227	+11%	1 709	-2%	1 054	+6%	7 191	+1%
<b>Hors agglomération</b>	152	636	462	+13%	1 750	-2%	1 936	+3%	7 567	+1%
<b>Sur autoroute</b>	17	89	57	+24%	287	+28%	288	+7%	1 188	+14%

\*\* Cumul 3 mois de mars 2024 à mai 2024 par rapport au cumul 3 mois de mars 2023 à mai 2023

\*\*\* Cumul 12 mois de juin 2023 à mai 2024 par rapport au cumul 12 mois de juin 2022 à mai 2023

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2023), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2024 d'après les données arrêtées au 07/06/2024

Les piétons intègrent les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel non motorisés (les rollers, les planches à roulette, les trottinettes), qui se déplacent sur les mêmes espaces que les piétons à pieds et sont considérés comme piétons dans le code de la route.

Les Engins de Déplacement Personnel motorisés (EDPm) contiennent les trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards, segways, etc... ; ils se déplacent comme des vélos.

Les cyclistes sont les usagers se déplaçant à vélo, qu'il soit à assistance électrique ou non.

Les deux-roues motorisés intègrent les cyclomotoristes et les motards, y compris les scooteristes.

Les automobilistes sont les véhicules légers (VL).

Les autres modes de déplacement intègrent notamment les véhicules utilitaires et poids lourds.

Les personnes de "moins de 18 ans" sont les enfants et adolescents âgés de 0 à 17 ans inclus.

Les jeunes âgés entre "18 et 24 ans" inclus forment la catégorie la plus à risque en matière d'insécurité routière.

Le réseau routier "en agglomération" concerne les voies se trouvant entre les panneaux d'entrée et de sortie d'une commune.

Le réseau routier "hors agglomération" concerne les routes non autoroutières en-dehors des voies "en agglomération".

Le réseau "autoroute" concerne les voies de circulation à statut autoroutier, indiquées par des panneaux bleus.

### Méthodes de traitement des données pour la France métropolitaine

Le fichier BAAC (Bulletin d'Analyse des Accidents Corporels de la Circulation routière enregistrés par les Forces de l'Ordre) intègre les accidents corporels tels que définis dans l'arrêté du 27 mars 2007 relatif aux conditions d'élaboration des statistiques. L'ONISR, en charge de l'administration et de la diffusion des statistiques d'accidentalité aux termes du décret du 15 mai 1975 relatif au CISR, a de longue date précisé les modalités de prise en compte des accidents.

#### Méthode de redressement des blessés :

Pour se conformer aux normes des statistiques européennes, l'ONISR produit, pour la France métropolitaine, une nouvelle série de données relatives aux blessés. Elle intègre également l'échelle AIS de gravité des blessures (légères ou modérées, graves). Ces données sont déterminées par une nouvelle méthode établie conjointement par l'Université Gustave Eiffel (UGE) et l'ONISR. Cette méthode s'appuie notamment sur les données récentes relatives aux blessés enregistrés par les forces de l'ordre mais vise à estimer le nombre réel des personnes blessées dans un accident de la route prises en charge par les services hospitaliers : <https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/etudes-et-recherches/victimes/blessures/methode-de-redressement-du-nombre-de-blesses-de-la-route>

#### Le baromètre mensuel

Le baromètre mensuel d'un mois donné concerne les accidents survenus jusqu'à la fin de ce mois, il est établi et publié le mois suivant.

Des estimations sont produites à partir des accidents enregistrés dans le système d'information TRAxY concernant des données BAAC en cours de saisie transmises dans les 48h par les forces de l'ordre à l'ONISR. **Les résultats définitifs 2023 ont été intégrés dans le baromètre de mai 2024.**

Les blessés graves sont estimés à partir des données sur les blessés enregistrés dans TRAxY en utilisant la méthode de redressement mentionnée plus haut.

#### Labellisation

L'Autorité de la Statistique Publique a labellisé les principaux indicateurs d'accidentalité issus du fichier BAAC (France métropolitaine et Départements d'Outre-mer) pour ce qui concerne les données quasi-définitives de l'année N publiées fin janvier de l'année N+1, et les données définitives publiées à partir de mai de l'année N+1. Le baromètre intègre pour les années antérieures à 2021 les données labellisées.

Les méthodes statistiques sont précisées sur le site de l'ONISR : <https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/outils-statistiques>